

A la une / Enquête

L'outil de transformation de la tomate industrielle risque de disparaître

120 000 emplois menacés

Si ce scénario venait à se produire, l'Algérie serait un importateur net de concentré de tomates.

Malgré les engagements pris par le ministère de l'Agriculture dans le cadre de la relance du secteur, notamment la redynamisation de la filière tomate industrielle, les agriculteurs et les transformateurs spécialisés peinent à voir la couleur de leur argent.

Le rendement de la tomate reste très faible en Algérie par rapport à celui réalisé dans les pays voisins. Il tourne en moyenne autour de 15 t/ha, alors qu'il est à 75 t en Tunisie et à 68 t/ha en Italie.

Réunis déjà à la fin de décembre 2007 au siège de la CCI Seybouse Annaba, ces derniers avaient décidé alors de constituer un bureau de cinq membres auxquels ils ont confié la mission de soumettre aux plus hautes instances du pays le véritable plan de sauvetage de la filière, que le collectif préconise, et dire de vive voix aux autorités concernées les conséquences d'une telle situation sur les plans économique et social, si celle-ci venait à perdurer encore. À ce propos, les conserveurs évoquent la perspective du recours à très court terme à l'importation intégrale des besoins nationaux. Une production annuelle de moins de 20 000 tonnes comme celle enregistrée depuis une dizaine d'années ne saurait, en effet, suffire à répondre aux besoins globaux de la consommation locale qui sont estimés eux à plus de 70 000 tonnes.

Cette première démarche n'ayant pas abouti, c'est un véritable appel de détresse que lance encore une fois à partir d'Annaba, aujourd'hui, les conserveurs de la région Est, lesquels se disent convaincus que la ruine de la filière est imminente et que cette tendance se confirme au fil des mois.

Des fermetures d'usine en cascade

Toujours selon les représentants des producteurs, les 17 usines de transformation implantées pour la plupart à l'Est, avec une part de 80% de la production nationale, n'arrivent pas à dépasser le seuil des 25 000 t, malgré des efforts soutenus — ceci alors que leurs capacités installées de transformation cumulées dépassent les 160 000 t — sont dans une impasse.

Pis, 11 d'entre les conserveries citées ont été contraintes de déclarer faillite à partir de 2004 et sont confrontées actuellement encore à des tracasseries judiciaires pour non-paiement des agriculteurs. Les autres producteurs encore en activité ont dû, quant à eux, faire face à leurs créanciers en plus de subir les contraintes de performances quotidiennes imposées par l'outil de travail. "Ceux qui continuent à produire bon an, mal an, font face à la concurrence imposée par l'importation licite et illicite du concentré de tomate de Tunisie, de Turquie et curieusement de Chine et des Émirats arabes unis, pays qui n'ont pourtant pas la réputation d'être des producteurs de ce fruit", proteste le président de la Chambre de l'agriculture.

Le bonheur des requins de l'import

Cette invasion du marché national fait rager, comme on peut aisément le comprendre, les opérateurs de la filière, qui n'hésitent pas à crier à la concurrence déloyale et à qualifier le concentré importé de "mélasse de tomate". Il s'agirait, dénoncent-ils, d'un vulgaire mélange de betterave, de potiron, de colorants, un produit de substitution qui ne peut, en aucun cas, concurrencer le concentré de tomates produit en Algérie, qui lui est de très bonne qualité, parce que produit à partir de tomate pure. Les connaisseurs insistent sur l'expérience et le savoir-faire exceptionnels des producteurs algériens pour dire l'illogisme de la situation. Les quantités de concentré importées ont augmenté, passant de 2 600 tonnes en 2001 à 38 100 tonnes en 2004. Pour avoir une idée sur l'importance de ce produit de base dans la cuisine algérienne, il faut indiquer que la consommation nationale annuelle par habitant est de 4 kilogrammes. Les mesures incitatives prises par l'État pour aider

agriculteurs et transformateurs jusqu'ici n'ont pas été suffisantes. "La prise de conscience des pouvoirs publics en ce qui concerne l'ampleur du désastre en ce temps-là était aussi tardive qu'inefficace", explique un membre de la Chambre de l'agriculture d'Annaba. Avant d'ajouter : "Le soutien de l'État à l'agriculteur de 1,5 DA/kg et de 1 DA/kg accordé au transformateur ainsi que le prix minimum garanti à la livraison de la tomate fraîche fixé à 4,5 DA/kg n'ont pas porté leurs fruits."

Selon cet intervenant qui se présente comme ingénieur en aménagement rural, très peu d'entre les agriculteurs peuvent prétendre aux 16 000 DA/ha promis. Cette aide n'étant accordée par l'État aux agriculteurs spécialisés dans la filière que si le protocole technique pour la culture de la tomate en hybride est suivi. Pour celle fixée aux agriculteurs qui continuent à produire la tomate traditionnellement, cette aide est de l'ordre de 11 000 DA à l'hectare.

La filière a vécu des jours meilleurs

On rappelle alors avec nostalgie qu'en 1995 et en 1996, les besoins du pays qui étaient évalués à 70 000 tonnes du double concentré de tomates avaient été largement satisfaits par la production nationale et que plus de 30 milliers de tonnes avaient même pu être exportés. Une embellie qui n'a malheureusement pas duré dans le temps. Bien au contraire. Le soutien direct, du type de celui dont bénéficie les producteurs européens, par exemple, n'étant pas assuré aux producteurs algériens, on a commencé à assister aux premiers signes de découragement de ceux-ci. Le démantèlement tarifaire décidé par le gouvernement en 2001 aussi bien sur le double que sur le triple concentré de tomates s'étant traduit par la taxation additionnelle à l'importation qui est passée de 60% à 30% a eu les conséquences ravageuses sur la filière que l'on sait.

Les quantités de concentré importées se sont envolées, passant de 2 600 tonnes en 2001 à 38 100 tonnes en 2004.

Les retombées négatives de ces mesures fiscales se sont ensuite répercutées, au niveau national, sur les agriculteurs qui se sont vu acculer malgré eux à abandonner la culture de ce produit devenu peu rentable à leurs yeux. Les surfaces cultivées sont passées en quelques années de 43 000 à 8 000 ha suite à une brouille entre agriculteurs et transformateurs au sujet des prix imposés par l'État.

Concrètement, aujourd'hui, les concernés espèrent une intervention aussi prompt qu'efficace de l'État pour préserver les 120 000 postes d'emploi générés en amont et en aval par la filière et dépasser, à l'avenir, le cap des 350 000 t de tomate fraîche, produites durant les années fastes.

Les prémices d'une embellie, pourtant

Ce n'est que tardivement, c'est-à-dire en juin de cette année, qu'un accord interprofessionnel est intervenu, seulement après que les pouvoirs publics eurent décidé d'encourager la filière en réajustant le prix de référence de ce produit à hauteur de 7 DA/kg et en fixant le soutien à la production à 1,50 DA/kg de tomate fraîche et à 1 DA/kg de tomate intégrée à la transformation.

Les prébilans de l'exercice en cours augurent d'une nouvelle embellie en tout cas. Les prévisions font état à la mi-septembre courant d'une production de 460 000 tonnes de tomate fraîche, soit 200 000 sur le marché du produit frais et 260 000 orientées vers le secteur de la transformation qui dispose, précise-t-on, de capacités importantes de trituration. Selon des sources bien informées, un engagement plus conséquent de l'État, quant à la préservation de la filière, devrait être formalisé incessamment. Ces mêmes sources affirment que le ministère de tutelle, encouragé par les résultats obtenus par un champ expérimental à Guelma, envisagerait des discussions sérieuses avec les producteurs quant aux voies et moyens à mettre en œuvre en vue d'améliorer de manière conséquente le rendement à l'hectare.

A. A.